

Rapport à la FAPE du postulat « Quelle école en 2030 ? »

Chers-ères membres de la FAPE,

Voici le rapport suite aux séances aux quels j'ai participé. Le groupe de travail a étudié les questions relatives au postulat de M. Jean-Daniel Tschan.

Le groupe de travail c'est rencontré entre août 2017 et février 2018. Le rapport est à ce jour en passe d'être finalisé et transmis au gouvernement. Un fois qu'il sera accepté par le gouvernement, celui-ci le présentera au parlement.

Etat des lieux

Le PER fixe des objectifs d'apprentissages pour les MITIC et prévoit leur utilisation dans chaque discipline. Une plate-forme réservée aux enseignants est à disposition pour l'utilisation des MITIC à l'école.

La HEP-BEJUNE intègre l'enseignement des MITIC. Dans le domaine de la formation continue, une vingtaine de cours sont proposés aux enseignants qui le souhaite.

Du points de vue technique, toutes les communes jurassiennes ont équipé les écoles d'ordinateurs et ont installé les connexions internet.

Le CEIJ développe constamment de multiples activités dédiées aux élèves et aux enseignants. Il gère le site internet, Educlasse.

Les écoles disposent d'animateurs MITIC qui fonctionnent en tant qu'enseignants référents pour conseiller, informer ou encore entretenir le parc informatique.

L'enseignement des MITIC est renforcé durant le cursus scolaire par un cours spécifique. Les élèves de 9H bénéficient des deux leçons hebdomadaires d'informatique.

Recommandations

Les formations de base des enseignants devraient être renforcées. L'enseignement de l'informatique devrait arriver avant le secondaire II. Une offre de cours en formation continue devrait être proposée aux enseignants en cours obligatoire. Pour l'offre actuelle de formation continue, elle devrait être maintenue.

Il serait bénéfique de promouvoir la formation des enseignants par leurs pairs. Cela pourrait être réalisé par les membres du CEIJ et les animateurs MITIC dans chaque cercle scolaire.

Le parc informatique datant dans certaines écoles d'une quinzaine d'années, devrait être renouvelé. La qualité du réseau informatique n'est pas constante et satisfaisante sur l'ensemble du territoire.

Conclusions

Consolider la formation initiale et la formation continue des enseignants.

Attribuer des leçons d'allégement aux animateurs MITIC pour leur permettre d'accomplir leur mission de formateur.

Financer une formation de niveau CAS aux animateurs MITIC.
Intervenir auprès des communes pour renouveler le parc informatique.
Intervenir auprès du prestataire de service pour améliorer les connexions internet.
Harmoniser le matériel informatique dans toutes les communes.

Recevez, Chers-ères membres de la FAPE, mes salutations les meilleures.

Loranne Jobin

PER : Plan d'Etude Romand

MITIC : Médias, Images, Technologies de l'information et de la Communication

CEIJ : Centre d'Emulation informatique du Jura